

MAIRIE  
Rue Claude Debussy  
34800 PERET



Téléphone : 04 67 96 09 41  
Technique : 06 30 63 29 36

Messagerie :  
accueil@mairie-peret.fr

 Mairie Peret

[www.mairie-peret.fr](http://www.mairie-peret.fr)

Janvier 2021

# LE PÉRÉTOIS

Péret, un village résolument tourné vers  
l'avenir, fier de son passé et de ses traditions.

Mensuel gratuit réalisé par la Mairie de Péret



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### MASQUES

En raison de la situation sanitaire qui perdure, Madame le Maire ainsi que les conseillers municipaux ont décidé de distribuer dans chaque foyer, avec votre Pérétois de janvier, un lot de 2 masques supplémentaires.

Protégez-vous, n'oubliez pas les gestes barrières.

Prenez soin de vous !



MAIRIE de PERET  
34800

MAIRIE :  
**NOUVEAUX  
HORAIRES**



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE  
LA POSTE

Afin de répondre à la demande de la population, la mairie change ses horaires d'ouverture.

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

L'agence Postale Communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



### INFORMATION

En raison de la crise sanitaire, les manifestations habituelles : activités jeunesse, cinéma, sont annulées.

En fonction des mesures gouvernementales, elles seront susceptibles d'être reprogrammées.

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

A compter du 1er janvier 2021, la Poste procédera à des ajustements tarifaires :

Le prix du timbre vert passe de 0.97 € à 1.08 €, le timbre prioritaire de 1.16 € à 1.28 €, l'écopli de 0.95 € à 1.06 €.

L'envoi en lettre suivie augmentera également de 14 centimes et vous coûtera 1.56 € pour une lettre ne dépassant pas 20 g. Une lettre recommandée avec avis de réception de maximum 20 g. passe de 5.45 € à 5.55 €.

### PÔLE MEDICAL

De nouveaux praticiens vous accueillent au Pôle médical :

- Margaux Caldier, **ostéopathe**, vous reçoit les mercredis après-midi sur RDV au 06 95 08 07 61.
- Sandie Benazeraf, **sophrologue** (magnétisme, lithothérapie), vous reçoit les mardis et mercredis sur RDV au 06 26 53 73 43.

Les **kinésithérapeutes**, Mesdames Azorin et Bonnefous et Monsieur BORT vous reçoivent également sur RDV au 04 67 44 01 91.

### MÉDIATHÈQUE PAUL SILHOL

La médiathèque est ouverte le :

- Mardi de 14h à 16h.
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Mail : [mediatheque@mairie-peret.fr](mailto:mediatheque@mairie-peret.fr)  
Facebook : Médiathèque Paul Silhol  
Tél. : 04 67 96 36 74

## MOT DE MADAME LE MAIRE

Chères Pérétoises, chers Pérétois,

La crise sanitaire nous prive d'un beau moment de rencontre et de convivialité : les vœux 2021 à la population ne pourront avoir lieu. Je souhaite cependant garder ce moment de communication avec vous à travers ce courrier.

Cette année 2020 restera gravée dans toutes les mémoires, et pour longtemps. Qui d'entre nous aux derniers vœux aurait pu imaginer un tel scénario ? Qui aurait pu imaginer qu'un virus nommé COVID-19 venant de Chine aurait eu de telles conséquences sur notre économie, nos commerces, sur les activités associatives, socio-culturelles et sportives, sur le bien-être de nos concitoyens ; mais surtout sur notre qualité de vie tant ce virus nous empêche de vivre ensemble comme nous en avons l'envie et l'habitude.

Malgré ces difficultés, l'année 2020 aura aussi été celle de l'élection des conseillers municipaux en mars. Perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre le 26 mai pour mettre en place le nouvel exécutif de la commune. Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme. En effet, nous ne pouvons pas vous rencontrer en réunion de quartier pour écouter vos attentes.

Mais malgré cela nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations et les sujets ne manquent pas.

L'année 2020 aura vu la concrétisation des projets suivants :

Mise en accessibilité de la classe maternelle au rez-de-chaussée de l'école Jacques Montagne pour un montant total de 20 595 € HT subventionné à hauteur de 4 000 €,

Fin du chantier cœur de village et mise en place du stationnement en zone bleue,

Réalisation par le service technique de la commune de nombreux travaux de voirie et d'embellissement des bâtiments communaux (peinture salle le Peyral, pose de bancs et d'abribus, mur de soutènement ...),

Définition par le Centre Communal d'Action Sociale des conditions dans lesquelles il pourrait intervenir pour aider les Pérétois en difficultés,

Mise en place du plan vermeil qui permet aux personnes fragiles et isolées de se faire recenser à la mairie afin de bénéficier de l'aide en cas de crise,

Recensement des partenaires sociaux qui se poursuivra en 2021 afin de mettre à la disposition des Pérétois un guide des démarches sociales.

L'année 2021 verra de nouveaux projets se réaliser avec :

La création d'un dojo et de vestiaires dans notre Halle aux Sports pour un montant total prévisionnel de 144 731 € HT subventionné à hauteur de 101 840 €,

La réfection de chemins communaux détériorés lors des catastrophes naturelles pour un montant total prévisionnel de 140 175 € HT subventionné à hauteur de 111 006 €,

La création d'un nouveau cimetière,

Et toujours des petits travaux de voirie et d'embellissement du village ou des bâtiments communaux.

Le conseil municipal rencontrera tous les nouveaux arrivants afin de leur remettre un livret d'accueil. Nous souhaitons mettre en place diverses actions envers les seniors ; un questionnaire joint au Pérétois va nous permettre d'affiner notre programme pour bien vieillir à Péret.

Je tiens à remercier les bénévoles et professionnels qui ont œuvré à maintenir le lien social au sein de notre commune pendant le confinement, celles et ceux qui ont confectionné et distribué des masques, livré des courses aux plus fragiles, et bien-sûr nos médecins et autres soignants ainsi que nos services municipaux administratifs et techniques qui ont été présents tout au long de cette pandémie.

Je tiens également à avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté cette année.

Espérons que l'année 2021 nous apportera les solutions aux problèmes apparus en 2020. Soyez prudents et patients, restez en bonne santé ainsi que vos proches. Au nom du conseil municipal et du personnel communal,

Je vous souhaite une bonne année 2021 !

*Bien chaleureusement*

Isabelle SILHOL  
Maire de PERET  
Vice-Présidente de la  
Communauté de Communes du Clermontais



## EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2020

### Le conseil municipal, après délibération :

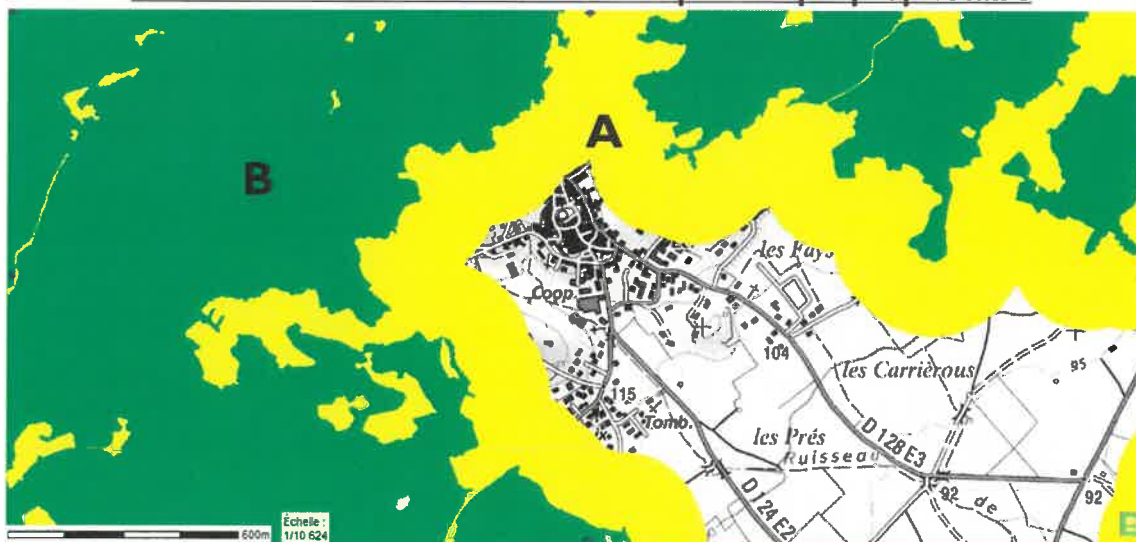
- approuve la modification du tableau des emplois et des effectifs de la commune suite à la mutation de Mme Brunel dans une autre collectivité,
- approuve l'exonération du loyer de novembre 2020 de Manon coiffure,
- décide de maintenir les tarifs des régies de location de salles et des gîtes, photocopies/fax, des droits de place et publication, cantine/garderie, journal mensuel Le Pérétois, animations du village et école de musique pour 2021,
- approuve la modification des membres du C. C. A. S. : Mesdames M. Bilhac, M. Hugol, B. Del-Rox, S. Jeunet,
- approuve la rétrocession à la commune de la voirie et des espaces publics du lotissement l'Olivier.

L'intégral du compte-rendu est disponible en mairie ou sur [mairie-peret.fr](http://mairie-peret.fr)

### DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire afin de protéger votre habitation du feu. Le code forestier oblige les propriétaires situés en zone exposée à débroussailler conformément aux prescriptions suivantes : aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 mètres ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès. Ces travaux doivent être impérativement réalisés car votre propriété peut être contrôlée par des agents assermentés de l'ONF qui ont le pouvoir de vous verbaliser.

#### **Toute la zone A est à débroussailler par chaque propriétaire**



### SEML LA PERETOISE DES EAUX

La facture basée sur votre consommation d'eau sera postée début janvier 2021. Veuillez nous faire savoir au plus vite si vous contestez le relevé ou si vous souhaitez régler cette facture en plusieurs fois.

Pour ceux qui le souhaite, nous avons mis en place le prélèvement automatique mensuel. La période pour adhérer à ce système se termine le 12 janvier 2021. Le formulaire est disponible en mairie. Pensez à apporter un RIB.

Notez que, sauf demande de votre part, l'écart entre les factures abonnement et consommation et les sommes prélevées mensuellement vous sera remboursé par chèque ou vous sera prélevé en une seule fois le 19 janvier 2021. Communiquez nous avant le 12 janvier 2021 un échéancier si ce prélèvement unique est trop important pour votre budget.

Très cordialement.  
Meilleurs vœux pour 2021  
Zaragoza Dominique

## BIEN VIEILLIR A PERET

Le vieillissement est le devenir de chacun d'entre nous, le nier est une utopie.

Dès la naissance, nous vieillissons chaque jour davantage, en tout cas pour les plus chanceux d'entre nous ; nous avons tous eu la tristesse de voir l'un des nôtres partir bien trop tôt et de n'avoir pas eu la chance de vieillir.

Ainsi, VIEILLIR, C'EST VIVRE.

L'équipe de BIEN VIVRE A PERET vous propose donc de mettre en place dans notre joli village, les conditions du BIEN VIEILLIR.

Le BON VIEILLISSEMENT doit s'aborder comme un projet de vie et s'anticiper.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Péret souhaite développer des actions de prévention favorisant le bon vieillissement et le maintien de l'autonomie.

Pour ce faire, il nous est nécessaire d'évaluer le nombre de personnes qui souhaiteraient bénéficier de ce programme de prévention.

La crise sanitaire limitant les possibilités de nous réunir, nous vous proposons de nous retourner le questionnaire que vous trouverez en dernière page, dûment complété, avec votre niveau d'intérêt pour ce programme.

Celui-ci consisterait en :

- **Des informations et des activités qui vous permettront de renforcer votre capital santé et d'optimiser votre bon vieillissement :**
  - Des séances d'ateliers mémoire
  - Des séances d'activité physique adaptée et de prévention des chutes
  - Des ateliers cuisine et nutritionnels
  - Des conférences sur le bien vieillir : prévention des accidents domestiques, prendre soin de soi.
- **Des outils qui vous permettront d'anticiper votre Grand Age et de vous assurer le respect de vos choix de vie jusqu'à la fin ;** il est encore trop courant que le devenir des personnes âgées soit décidé par l'entourage, le corps médical, niant les choix de celles-ci.
- **Un centre ressource** (ou guichet unique) où vous pourrez avoir accès à toute l'information nécessaire : droits, services pour accompagner et maintenir votre QUALITE DE VIE malgré l'avancée en âge.
- **L'impulsion de la création d'une équipe de bénévoles MONA LISA** pour lutter contre l'isolement des plus fragiles car l'isolement est la première cause de perte d'autonomie.
- **Le plan Vermeil** qui permettra aux personnes fragiles de bénéficier d'un accompagnement spécifique pendant les périodes de crise.

Par ailleurs, nous souhaitons réfléchir à la création d'un lieu de vie INTERGENERATIONNEL :

- Lieu de rencontre
- Lieu d'information
- Lieu d'activités
- Lieu de vie : création de logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie

et développer des modes alternatifs d'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie et leur permettre d'exercer pleinement leur LIBRE CHOIX DE VIE : accueil familial notamment.



## HERAULT LOGEMENT

Pour toute demande d'un logement social à Hérault Logement (anciennement appelé Hérault Habitat), vous devez faire la démarche en ligne à <https://logement.herault.fr/>

ou par courrier à

Hérault Logement  
Service d'enregistrement des demandes  
100 rue de l'Oasis  
34085 MONTPELLIER

La durée de validité de la demande est d'un an à compter de son enregistrement par l'organisme. Vous devez procéder au renouvellement de votre demande un mois avant la date anniversaire de l'inscription.

Dès que votre demande a été enregistrée par l'organisme pensez à en avvertir la mairie.

**ATTENTION : L'ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE NE VAUT PAS L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT.**



## POUR RESTER AUTONOME, JE PRENDS LES CHOSSES EN MAIN



Nous conseillons vivement nos seniors ainsi que leurs proches à se connecter sur le site internet [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

C'est le portail de référence pour les personnes âgées et leurs proches. Vous y trouverez une information sur les aides, les droits et les solutions pour faire face à une situation de perte d'autonomie. Mais aussi l'annuaire des établissements et services près de chez vous ainsi qu'un comparateur officiel des prix et des restes à charge en EHPAD.

## Le CCAS, quesako ?

C'est le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Péret. Il a pour mission d'accueillir, écouter, informer, conseiller, orienter et soutenir les Péretois dans leurs démarches à caractère social.

Il travaille en réseau avec les intervenants du territoire (services publics, associations) afin de trouver les moyens de répondre aux besoins des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées à la perte d'autonomie, au logement, en situation de handicap, à la garde d'enfant.

Pour toute demande, vous pouvez vous adresser à la Mairie : 04.67.96.09.41.

## LES COMMERCANTS ET LES ARTISANS DE PERET

### Les commerçants

**Epicierie Valéro:** Pain, tabac, presse,

Boucherie 04 67 96 09 65

**Le Salon de Manon (coiffure**

**mixte):** 04 67 96 33 26

**Beautés gourmandes esthétique:**

04 67 44 87 84

**Nisa Thai:** Plats à emporter thaïlan-

dais 06 63 15 73 62 / 06 99 48 94 33

**Pizzeria La Félicita:** 04 99 91 28 54

**'May Lajoie' aux Papilles:** Restau-

rant 09 70 93 56 57 / 06 20 28 75 54

**La Galerie Cabaret:** Resto-bar

culturel\_04 67 44 79 86 / 06 85 25 42

05

**Les Douceurs de Valger:** Boulange-

rie, chocolaterie, snacking

06 86 70 66 20

**Mon instant carpe diem**

**(massages, bien-être):**

06 43 97 45 10

### Les commerçants ambulants

**Pizza Joli Papa** (Mercredi et Samedi

soir cave coopérative):

06 82 22 23 83

**Producteur de Coquillage** (Jeudi

matin sur la place)

**Poissonnier** (Jeudi matin sur la place)

### Les artisans et services

**Agence Tous Clics** (Services infor-

matiques, site internet, ...):

07 67 61 22 80

**Antenne service:** 06 27 50 62 51

**BVE Électricité:** 06 87 80 68 93

**Caceres** (électricité, maçonnerie,

rénovation): 06 36 54 50 62

**Chicot R.** (maçonnerie):

06 74 51 33 21

**Les ciseaux de Sandrine** (coiffeuse

à domicile): 06 72 90 46 55

**Créapaysage:** 06 51 07 99 46

**Entretien et bricolage:**

06 32 65 68 15

**Eclat de vert:** travaux paysagers -

élagage. Lanciaux Boris 06 73 74 60 65

**Froid Chaud:** Climatisation, mainte-

nance, dépannage 07 82 29 50 79

**Jkgigie couture:** 06 33 57 00 74

**Lawson Andrew:** Menuisier, ébê-

niste 04 67 96 97 97

**Lefaix Régina:** Service à la personne

06 07 57 97 31

**Méla Coiffure** (coiffeuse à domicile):

06 03 13 05 41

**Mots par minute:** (Manteaux Es-

telle) secrétariat, transcription audio

06 12 82 28 04

**Ns Ramonag:** 04 67 88 27 22

**www.otrashop.com:** articles VTT,

vélo, moto, randonnée, zumba, ski,

sportswear

**Otra shop informatique** (vente,

SAV, maintenance): 06 88 44 09 58

**Paysage d'eden:** 06 70 70 20 72

**Séverine couture:** 06 68 87 94 34

### Les vins de Péret

**Domaine de l'Aster:** 06 20 54 51

94

**Mas Baladerne:** 06 84 13 79 31

**Clochiers et Terroirs**

(caveau de Nébian): 04 67 96 02 90

### Les chambres d'hôtes

**Les Cabanisses:** M. et Mme Azam

04 67 88 19 32 / 06 74 28 20 38

**Les Campores:** M. et Mme Cauvel

04 67 96 32 15

**Maison d'hôtes Cœur d'Hérault :**

04 67 96 28 65 / 06 60 14 30 76

**Gîte « Gabby »:** 04 67 44 79 86

### Les infirmières

**Anne-Charlotte Lefebvre:**

04 67 88 78 53

**Jacqueline Sogorb:** 04 67 44 48 26

### Pôle médical

**Cabinet de kinésithérapie:**

Mesdames Azorin et Bonnefous

04 67 44 01 91

**Ostéopathe:** Caldier Margaux

06 95 08 07 61

**Sophrologue, Magnétisme:**

Benazeraf Sandie 06 26 53 73 43

**+ d'infos sur le site Internet de la**

**mairie**

## PAROISSE CATHOLIQUE

En raison de l'état sanitaire, les manifestations ne sont pas encore connues. Vous pouvez retrouver les dates des messes ainsi que les paroisses info sur le site internet de la paroisse à :

<http://www.saintpaulcoeurdherault.com/>

Ou sur facebook à l'adresse :

<https://www.facebook.com/saintpaulcoeurdherault/>

## PAROISSE PROTESTANTE

Renseignements : 04 67 88 11 17

<https://www.eglise-protestante-unie.fr/centre-herault-p25099>

## ELECTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DES AGENTS DE COLLECTIVITES LOCALES (CNRACL).

Les élections auront lieu du 1er au 15 mars 2021 par internet [www.cnrACL.retraites.fr](http://www.cnrACL.retraites.fr) ou par correspondance CNRACL, rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex. La liste électorale est disponible en mairie.

### TRI SELECTIF DES DECHETS

A partir du 1er mars 2021, une seule chose à retenir : tous les emballages se trient !

#### 3 raisons de trier ses emballages

##### Le tri : un geste simple

Au 1er mars, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans la colonne jaune. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider !

##### Le tri : première barrière à la pollution

Une fois les emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets et de limiter la pollution de l'air, de l'eau ou des sols et la consommation d'énergie dues à l'extraction de ressources naturelles.

##### Le tri : pour faire des économies

Une fois triés, les emballages sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériaux. La revente de ces matériaux à des recycleurs permet d'alimenter le budget déchets de la collectivité alors qu'un emballage, qui n'est pas trié mais enfouis, lui coûte de l'argent.

#### 5 points de tri sélectif sur Péret :

- Sortie de Péret (vers Nébian), avenue Jules Ferry au niveau du lotissement « Les cerisiers »,
- Sortie de Péret (vers Aspiran), parking de la Halle aux sports (ancienne cave coopérative),
- Place du village à côté de l'église,
- Rue de l'Egalité à côté du cimetière,
- Avenue Jean Mermoz derrière le Pôle médical.

## LE MOIS DERNIER...

### Visite du Père Noël à l'école, le 18 décembre 2020



**Cher(es) Pérétois et Péretoises, l'association Asphodèle  
vous souhaite ses meilleurs vœux chaleureux pour 2021.**

L'Espace de Vie Sociale (EVS) soutient les initiatives des habitants et les accompagne dans la mise en place d'activités, d'ateliers, de services, etc... L'animal totemique est devenu l'un des projets phares de l'association Asphodèle car il fédère de nombreux habitants, toutes générations confondues et permet l'échange et la transmission de savoir-faire autour de corps de métiers très divers. Ce projet favorise l'implication collective des habitants dans leur village en devenant un support pour les futures manifestations culturelles de Péret.

L'éléphant, animal totemique de Péret a besoin de ses habitants pour prendre vie !

**Soutenez la naissance de l'animal en retournant le bon de soutien au verso** pour que le Conseil Municipal des Jeunes ait les moyens de contribuer par sa créativité à l'élaboration de l'éléphant. Vos dons permettront ainsi la préparation et la participation de l'éléphant aux festivités du carnaval à venir.

Pierre Lopez, coordinateur du projet « Los Amics de Lo Elefanton de Péret » et l'équipe associative d'Asphodèle.

Pour plus d'information sur ce projet et sur les autres activités, L'EVS est ouvert tous les jours de 9h à 12h sauf le mercredi ou bien sur rendez-vous.

\* Contact Pierre Lopez : 06 28 63 09 09 ou [pi202@hotmail.fr](mailto:pi202@hotmail.fr)

\* Espace de Vie sociale, place des anciens combattants 09 81 78 68 60 ou [evs.peret@gmail.com](mailto:evs.peret@gmail.com)

\* Facebook Asphodèle : **Association Asphodèle**

\* Facebook Totem : **Hercule Elefan** (Fort comme Hercule)

INFORMATIONS DIVERSES

Clara & Armingaud



La Sérénité s'installe chez vous

**FROID CHAUD**

**CLIMATISATION POMPE A CHALEUR**  
Pose, Mise en Service, Maintenance, Entretien,  
Dépannage, Désinfection



Tel: 07.82.29.50.79

Siret : 88391146300015

2 Chemin Du Peyral 34800 Péret

[ludochris.armingaud@gmail.com](mailto:ludochris.armingaud@gmail.com)

FETES DU MOIS

**Jour de l'An (férié) :**

Vendredi 1er janvier

**Épiphanie :**

Mercredi 6 janvier

**Chandeleur :**

Mardi 2 février



*Domaine de l'Aster*

Visitez notre nouveau site  
[www.domaine-aster.com](http://www.domaine-aster.com)

**Le caveau de vente est ouvert :**

**les Lundis et Mercredis de 17h à 19h**  
**les Samedis de 10h à 12h et de 16h à 18h**

**Visites et dégustations sur RDV**  
**au 06 20 54 51 94**

**20 route de Clermont 34800 PERET**



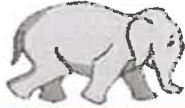
**ECLAT DE VERT**

*Travaux paysagers - élagage*

Lanciaux Boris paysagiste vous propose ses  
services pour l'aménagement et l'entretien de vos  
espaces extérieurs.

**06 73 74 60 65**

8 chemin de la Magdelaine 34800 Peret



**SOUTIEN : Lo Elefanton de Pered**

Merci d'envoyer ou de déposer votre bulletin à :

**M. Pierre LOPEZ**  
6 bis, avenue Marcellin Albert  
34800 - Péret

**Association ASPHODÈLE**  
Espace de Vie Sociale (E.V.S.)

**OU** 4 bis, place des anciens combattants  
34800 Péret

Rejoignez les donateurs de l'éléphanteau de Péret.

OUI, je veux participer à l'aventure totémique et culturelle et aider les bénévoles. Je donne :

5 €     10 €     20 €     Autre montant : .....€

Je joins mon don par chèque bancaire à l'ordre de l'association ASPHODÈLE'

\* Les coordonnées des donateurs ne sont en aucun cas communiquées en application de la loi du 6 janvier 1978.

DÉPARTEMENT de l'HÉRAULT



MAIRIE de PERET  
34800

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

**BIEN VIEILLIR A PERET**

RECUEIL DES ATTENTES

	Intéressé	Non intéressé
Ateliers mémoire		
Activité Physique Adaptée		
Prévention des accidents domestiques et prévention des chutes		
Ateliers cuisine et nutritionnels		
Conférences sur le bien vieillir		
Information et accompagnement pour rédiger mes directives anticipées, mon mandat de protection future, ma personne de confiance		
Information pour aménager mon logement		
Information sur les différents lieux de vie : domicile, établissement, accueil familial		
Devenir volontaire MONA LISA		
Devenir accueillant familial pour personnes âgées		